

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 LABORATOIRE INTERREGIONAL DE LA D.G.C.C.R.F  
 STATION AGRONOMIQUE ET OENOLOGIQUE DE BORDEAUX  
 INSTITUT D'OENOLOGIE DE BORDEAUX

351.cours de la Libération - 33405 TALENCE

## Certificat d'analyse et de pureté destiné à l'Exportation, N° 9895

Vu l'habilitation, pour les vins et spiritueux, de laboratoires délivrant les certificats d'analyse et de pureté relatifs aux produits alimentaires ou agricoles d'origine française destinés à l'exportation (arrêté du 1.08.88, J.O. du 1.09.88).

Le soussigné certifie que le produit pour lequel il a été délivré la présente attestation et qui, d'après la déclaration des intéressés fait l'objet de l'expédition dont le détail suit, est un produit de bonne qualité loyale et marchande, et qu'il répond à toutes les exigences de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et notamment à toutes les prescriptions énumérées aux décrets du 19 août 1921 et du 21 avril 1972 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée.

L'appellation d'origine figurant à la désignation de l'expédition est celle relevée sur l'extrait du titre de mouvement délivré par la Régie; elle est confirmée par l'analyse et par la dégustation de l'échantillon remis par l'expéditeur.

**Expéditeur :** CHATEAU LEOVILLE LAS CASES - PAUILLAC - FRANCE

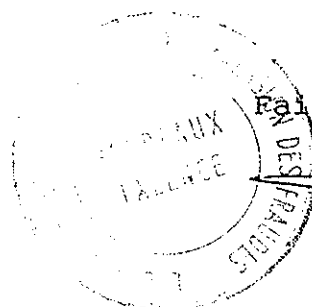
**Destinataire :**

### Désignation de l'expédition

Nombre, marques et :  
 numéros des colis :  
 Quantité :  
 Désignation du produit : Vin Rouge : Grand Vin de Léoville du  
 : Marquis de Las Cases 1988  
 Appellation régionale : AOC Saint Julien

### Résultats de l'analyse

Masse volumique à 20°C	Densimètre électronique.....	: 0,9925
Titre alcoométrique à 20°C (% Vol)	Réfect.IR.....	: 12,75
Extrait sec densimétrique (g/l)	Méth.CEE.....	: 27,9
Ac.totale (g/l en ac.sulfurique)	Méth.CEE/BBT.....	: 3,53
Ac.volatiles (g/l en ac.sulfurique)	Méth.Automa.....	: 0,52
Sucres réducteurs (g/l)	Méth.Automatique.....	: 1,6
Dioxyde de Soufre total (mg/l)	Méth.Ripper.....	: 76
Recherche du malvoside (hybrides)	Méth.OIV.....	: 0
Rapport alcool/extrait réduit	Par Calcul.....	: 3,7
Acide sorbique (mg/l)	Par Spectrophotométrie.....	: 0
Diéthylène Glycol (mg/l)	Par CPG.....	: 0



Fait à Talence, le 03/10/1990



REPUBLIQUE

FRANCAISE

ATTESTATION DE NON RADIOACTIVITE  
NON RADIOACTIVITY CERTIFICATE N° 547..

Expéditeur/Shipper : CHATEAU LEOVILLE LAS CASES - Saint Julien Beychevelle - FRANCE

Destinataire/Notify Party : JAPON

Description des marchandises/Description of goods :

Vins Rouges : - Grand Vin de Léoville du Marquis de Las Cases 1988  
AOC Saint Julien - analyse n° 9895

Expédition/Shipment :

Les marchandises décrites sur ce certificat ont été contrôlées en ce qui concerne le Césium 134 et 137 :

- ne contiennent pas de radioactivité (1) (2) ~~xxxxxx Bequerels/Kg ou x liter~~

The goods stated on this certificate were controlled as far as the Cesium 134 & 137 are concerned and :

- do not contain any radioactivity (1) (2) ~~xxxxxx Bequerels/Kg or x liter~~

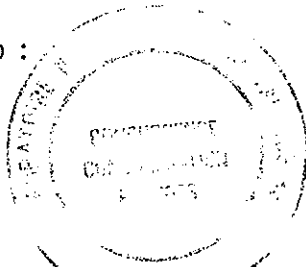
Fait à/Done at : .....Talence.....

Non en lettres capitales/Name in Capital Letters :

Le/The.....9 octobre 1990.....

LABORATOIRE INTERREGIONAL DE BORDEAUX..

Cachet/Stamp :



(3)  MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
Direction Générale de l'Alimentation

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE L'EMPLOI - SANTE ET FAMILLE -  
Service Central de Protection contre les  
Rayonnements Ionisants

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PRIVATISATION

Direction Générale de la Concurrence, de la  
Consommation et de la Répression des Fraudes

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMATIQUE  
Institut de Protection de Sureté Nucléaire

Signature : P. SUDRAUD  
Directeur du Laboratoire Interrégional

(1) Moins de 50 Bq/kg ou Litre/Less than 50 Bq/kg or litter.

(2) Rayer la mention inutile/Delete as appropriate.

(3) Marquer d'une croix le service officiel compétent signataire/Mark by a cross the official service which signs